



Court de cassation date entree en vigueur

Par **deogratias**, le **07/11/2012 à 08:37**

Bonjour

Je suis conseiller du salarié depuis juin 2011; je l'ai annoncé à mon patron, depuis il a fait monter la pression puis je suis tombé malade (burn out) enfin j'ai été licencié courant mai 2012 sans que la procédure spécifique ne soit respectée. Pourtant j'ai annoncé à mon employeur et à plusieurs reprises à la drh de mon statut.

En dépression et ne souhaitant pas me retrouver en tête à tête avec lui, je ne me suis pas présenté à mon entretien préalable.

Depuis l'arrêt de la cour de cassation de septembre, il faut que le conseiller du salarié licencié illicitement doit apporter la preuve que son employeur fut informé.

Connaissant le profil de mon ex-employeur, il niera automatiquement. Malheureusement, je n'ai ni écrit ni fait rembourser ma intervention par crainte de représailles.

Ma question est : compte tenu que j'ai été licencié avant l'arrêt de la cour de cassation du début septembre 2012, quelle sera à votre avis la décision au prudhommal? en tiendra-t-il compte ou non.

Surtout que je l'ai prévenu et je suis prêt à faire une déclaration sur l'honneur.

Merci de vos réponses.

Deogratias

Par **pat76**, le **07/11/2012 à 17:43**

Bonjour

Il fallait l'autorisation de l'inspection du travail, vous avez prévenu cette administration?

Par **deogratias**, le **07/11/2012** à **18:25**

Bonsoir,

oui j ai prevenu l inspection du travail, en temps et en heure .qui attend le prudhom avant de poursuivre mon ex-employeur , d 'apres ce que j ai compris.

Que pensez vous de ma situation vis a vis d un prudhom eventuel ?

Merci de votre reponse.

Par **pat76**, le **08/11/2012** à **13:20**

Bonjour

Vous avez saisi le Conseil des Prud'hommes en référé avant la décision de la Cour de Cassation?

Par **deogratias**, le **08/11/2012** à **13:26**

Bonjour,

pour l instant nous sommes au stade de la saisine, et rien n a été entrepris officiellement .
Lea decision de la court de cassation ne s adresse pas par rapport à mon dossier.